

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00673

Numéro SIREN : 481 123 321

Nom ou dénomination : 2 CP

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2022 sous le numéro de dépôt A2022/012481

**AUDITEURS ASSOCIES ABG**

Société de  
COMMISSAIRES AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale  
de Toulouse

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE**

**2 CP**

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE  
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE**

Décision de l'associée unique nommant le commissaire à la  
transformation et le commissaire aux comptes  
en date du 25 mai 2022

A l'Associée,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime de l'associée unique en date du 25 mai 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

### **Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- *Les derniers documents comptables et financiers en notre possession, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes pour 9 mois de 2 555 046 euros au 31 décembre 2021, contre un chiffre d'affaires hors taxes pour 12 mois de 3 476 307 euros au 31 mars 2021.*
- *Les capitaux propres s'élèvent à 1 004 129 euros au 31 décembre 2021, y compris le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 318 757 euros (exercice de 9 mois), contre un résultat de 177 973 euros au 31 mars 2021 (exercice de 12 mois). L'approbation des comptes clos au 31 décembre 2021 n'est pas effectuée à la date de ce rapport.*
- *Les disponibilités sont en baisse suite au remboursement des emprunts pour 298 334 euros et s'élèvent à 469 252 euros au 31 décembre 2021 contre 725 961 euros au 31 mars 2021.*



**Mission du commissaire à la transformation**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers sont inexistantes, et n'appellent donc pas d'observation de notre part.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Toulouse, le 7 juin 2022



**Auditeurs Associés ABG**

**Bertrand VAYSSADE**

Commissaire aux comptes et à la transformation